

Un week-end meurtrier de plus, et le souk aux urgences

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

25 juillet 2014

HORS-NORME

Un week-end meurtrier de plus, et le souk aux urgences

Dans la nuit du samedi 19 au dimanche 20 juillet, deux jeunes ont trouvé la mort rue Raspail à Pointe-à-Pitre. Le premier parce qu'il ne voulait ne semble-t-il pas céder sa chaîne, le second parce qu'il a été victime de la vengeance des amis du premier. Les deux victimes étaient à peine majeures. Deux familles doivent désormais faire leur deuil. La nuit d'avant, un jeune homme de 25 ans se tue dans un accident de scooter. Malentendu, quiproquo, paranoïa : les amis de la victime croient à une poursuite des gendarmes. Par dizaines, ils envahissent le CHU. Le chaos s'installe, le personnel est pris à partie. L'atmosphère est électrique. Le groupe d'intervention de la police nationale (GIPN) est appelé à la rescousse. Suite à ces événements tragiques et graves, la préfète de la Région Guadeloupe dans un communiqué indique que " *Tout sera mis en œuvre pour déférer les auteurs présumés de ces faits devant la justice si des plaintes devaient être déposées* ". La Préfète annonce également " *un renforcement significatif dans les jours prochains des contrôles routiers sur l'ensemble du département de la Guadeloupe, et des patrouilles et des contrôles sur la Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) de Pointe-à-Pitre/Abymes/Baie-Mahault.* " Est-ce vraiment suffisant ? Le Courrier de Guadeloupe revient sur ce week-end sanglant et hors-norme. Récit.

NUIT DE VENDREDI 18 A SAMEDI 19 JUILLET

État d'urgence au CHU

Agressions, échauffourées. Voilà en gros le menu du week-end du 18 au 20 juillet pour les forces de l'ordre,

les pompiers et le personnel hospitalier du CHU. Chaud time !

2h16. Les policiers appelés par la centrale arrivent au CHU. Le motif de leur venue, une demande de renforts formulée par des gendarmes confrontés à une bagarre générale, après avoir ramené un jeune homme de 25 ans, en mauvais état, victime d'un accident de scooter sous le pont de Beausoleil à Baie-Mahault. Quand, ils arrivent, la salle d'attente des urgences est vide. En réalité, la scène du théâtre est dressée au service de réanimation. Il y règne le plus grand des chaos. Les gendarmes font face à une vingtaine d'individus qui les invectivent et se montrent extrêmement menaçants. Apeuré par l'ampleur de la rixe, le personnel de l'hôpital est retranché dans une salle au fond du service. Sans le savoir, les policiers viennent de mettre le pied dans un imbroglio incroyable. flash-back.

La méprise

" Plus tôt dans la soirée, probablement après minuit, un jeune homme fait un accident de scooter sous le pont de Beausoleil à Baie-Mahault, juste avant une patrouille des gendarmes. Sur les lieux, les gendarmes trouvent donc la victime dans un état grave et appellent le SAMU. Mais l'accident a attiré des badauds, et les conclusions hâtives fusent. Pour eux, il s'agit là de la fin tragique d'une course-poursuite entre un jeune voyou et les gendarmes. On dégaine les téléphones, la nouvelle se répand à grande vitesse. À son arrivée, le SAMU constate la gravité de l'état du jeune homme et déclare son pronostic vital engagé avant de le sécuriser. Mais pendant leur examen, le ton monte entre les badauds – parmi lesquels on compte déjà plusieurs amis de l'accidenté – et les gendarmes. L'annonce de l'état du jeune homme met le feu aux poudres. Les gendarmes sont menacés, insultés, pris à partie. Tant bien que mal, ils sécurisent l'ambulance et l'escortent jusqu'au CHU " l'un des fonctionnaires de police dépêché au CHU. Mais l'histoire est bien loin d'être finie. Ce n'est que le premier acte. Loin de se décourager, plusieurs des amis de la victime grimpent à scooter et suivent l'ambulance. Tous arrivent à l'hôpital. En même temps. Comme l'aurait formulé Corneille, [ils partirent] 500 mais par un prompt renfort [arrivèrent] 3 000... aux urgences ! Ceux qui avaient suivi l'ambulance ont rameuté tous leurs amis, ont fait passer l'information. " Wesh, bâtiment arcelor " disent-ils simplement après un appel téléphonique. Et la victime de l'accident est à peine prise en charge

par les médecins urgentistes que le chaos s'installe. " *Nous étions confrontés à près d'une trentaine d'individus énervés, hostiles. Ils s'en prenaient aux médecins, invectivaient les gendarmes, les accusaient de l'accident, les poussaient. Conformément à la procédure, nous mettons en place une triangulation en amorçant la discussion, mais il était quasiment impossible d'obtenir le calme. Et ce n'était rien par rapport à ce qui allait arriver.* "

Le GIPN en renfort

" *Quand les médecins ont annoncé la mort du jeune, personnellement, nous n'avions jamais vu ça. Les hostilités ont repris de plus belle. Tout le travail de calme que nous avons mené a été réduit à néant. Les femmes présentes, parentes de la victime, s'en sont prises au mobilier. Pleuraient en se roulant par terre. Les amis du défunt ont recommencé à agresser les gendarmes et les médecins.* " *Sé fòt a zòt si y mò* " hurlent-ils. En bas du morne, hors des urgences, un groupe d'amis du défunt s'est formé, mais empêché par nos voitures, ils ne sont pas montés, l'annonce de la mort du garçon les a aussi énervés. Voyant que nous ne réussirions pas à obtenir une paix durable, nous avons demandé le renfort du GIPN. Il faut savoir qu'on parle là de jeunes potentiellement armés. Il n'est pas rare qu'ils se contentent de simplement cacher leur arme dans un fourré à côté de leur scooter. Chaque fois que nous calmons un foyer, un autre reprenait. C'est comme si ces jeunes avaient été formés pour cela, c'est mécanique... et épuisant. L'arrivée du GIPN a relativement calmé les choses. Mais il nous aura fallu plusieurs heures pour en arriver là. Nous avons quitté le CHU à 5 h 40. " *Près de trois heures de rixe. Mais pas d'interpellations. Conformément à l'article 803 de la procédure, seul un jeune homme aura été menotté, les agents estimant qu'il était un danger pour lui et pour les autres. Une fois relâché, il aura tout de même la délicatesse de casser le pare-brise d'une voiture de police avec une pierre. Du point de vue logistique, l'événement aura déstabilisé tout le fonctionnement des urgences. Les malades qui ont été pris en charge avant l'arrivée de l'accidenté, feu Dimitri Bagacien, ont pu à peine être correctement pris en charge. Une fois les policiers partis, un cortège d'ambulances a envahi les urgences. Toutes celles qui étaient arrivées pendant les échauffourées ont été bloquées en bas du morne, afin d'éviter qu'elles ne soient suivies par*

les jeunes surexcités tenus en respect par les forces de l'ordre.

CHU CHAHUTÉ

L'invasion des urgences par les bandes de jeunes est devenue monnaie courante

Les urgences au CHU de Pointe-à-Pitre-Abymes ont connu un week-end plutôt mouvementé. C'était certainement un peu plus chaud qu'à l'ordinaire mais selon les informations que nous avons recueillies auprès du personnel soignant et administratif de l'hôpital, ce qui s'est passé samedi 18 et dimanche 19 juillet, est monnaie courante.

Dès lors que le membre d'"une bande" est blessé au cours d'une rixe ou d'un règlement de compte, ses amis l'accompagnent aux urgences. Ils veulent qu'on prodigue des soins au blessé, mais ils veulent surtout repartir avec lui avant l'arrivée des forces de l'ordre. Il n'est donc pas rare que les médecins, les infirmières soient invectivés, voire bousculés. Souvent ils pénètrent avec leurs scooters, dans la salle d'attente. Quand on ne les laisse pas entrer dans les salles de soins leurs scooters leur servent de béliers. Un membre du personnel explique : "une fois un des jeunes hommes a carrément pris l'ascenseur avec son scooter. Il voulait récupérer son ami blessé qui était soigné dans un des services de l'hôpital avant qu'il ne soit interrogé ou interpellé par les policiers qu'il avait vu arriver". Ils sont armés, agressifs et ne respectent rien. C'est aussi cela le quotidien des personnels qui travaillent aux urgences. Un détail en plein cœur de ces deux nuits mouvementées explique un soignant : lorsque la cohue, les violences, les vociférations battaient leur plein la salle des urgences s'est vidée. Plus un chat. Plus personne n'a plus eu une quelconque maladie urgente à soigner.

NUIT DE SAMEDI 19 A DIMANCHE 20 JUILLET

Double décès à la rue Raspail

Deux morts. Dans des conditions sordides. Ici, les circonstances précédant

le drame sont encore nébuleuses. Une instruction en cours devrait les préciser. " Nous sommes appelés sur le cas d'un garçon blessé par arme blanche. Quand nous arrivons sur les lieux à 23 h 15, nous trouvons un attroupement autour du corps de la victime qui gît dans une quantité de sang considérable, sur le passage protégé en face de l'enseigne Big Market. Les jeunes du quartier qui le connaissent nous décrivent la scène dans un chahut indescriptible. Nous nous chargeons de recueillir les témoignages et demandons une description de l'agresseur qui se fait très floue. À ce moment, nous ne savions pas qu'ils omettaient un détail majeur. Les pompiers avaient déjà été contactés et quand ils finissent par arriver sur les lieux ils prennent tout de suite en charge le jeune homme pendant que nous sécurisons en tentant d'apaiser les esprits. Le calme était déjà presque revenu, quand, quelqu'un nous indique, discrètement, qu'il y a un corps laissé à l'abandon dans un coin. Nous nous y rendons. L'agresseur avait été passé à tabac par les amis de sa victime et est retrouvé recroquevillé. Nous rameutons les pompiers près du corps. Quand, les amis de la victime voient que les pompiers vont prendre en charge l'agresseur, ils se mettent dans un état d'excitation incroyable. Ils nous insultent, nous bousculent, tentent d'empêcher les pompiers de soigner le jeune homme. Arrive le commandement de la police qui est l'autorité sur place. Difficilement, les pompiers parviennent tout de même à ramener un brancard et à poser le corps du garçon dessus. Mais, un des excités de la bande approche, bouscule les pompiers et met un violent coup de pied dans le brancard. Destabilisé, le brancard tombe et le garçon chute la tête la première. Rapidement, nous écartons le perturbateur qui a pris la fuite. Tout aussi vite, les pompiers tentent de sauver le garçon en le repositionnant sur le brancard et en prenant garde à sa tête. Nous les sécurisons et ils parviennent à partir " raconte l'un des fonctionnaires de police présent cette nuit-là.

Le choix du commissariat de police

Les pompiers constatent que des jeunes à scooter suivent l'ambulance, échauffés par les événements qui avaient troublé le CHU la veille, et craignant que les amis du jeune homme ne veuillent finir le travail amorcé dans la rue, à l'hôpital, ils demandent l'autorisation d'accéder au commissariat Lafond afin de dissuader d'éventuels assaillants et prodiguer

des soins en toute sécurité la victime. Mais leurs efforts seront vains. Il décédera des suites de ses blessures dans l'ambulance stationnée dans la cour du commissariat. Pendant ce temps à Raspail, les policiers restés sur place aux côtés de la première victime – dont le décès avait déjà été constaté par les pompiers – continuent leur travail de préservation des tracés indices et de constatation des faits, tout en calmant les esprits. Ils attendent le médecin légiste et le substitut du procureur. Mais l'air est chargé d'électricité. ” *Malgré la présence de la police les jeunes restaient surexcités. Nous avons déjà été alertés par le fait que, comme hasard, à notre venue, toutes les lumières du quartier avaient été allumées. Cela voulait dire que les individus pouvaient possiblement contrôler l'éclairage de la zone, et nous plonger dans le noir à l'envie, ce qui nous mettrait en difficulté. Nous avons dû faire preuve de beaucoup de sang-froid.* ” Comme dit, comme fait. À peine partis, les policiers ont dû revenir sur leurs pas. Car des individus ont bloqué tout le quartier à l'aide de poubelles et mis à sac la supérette Big Market. Entièrement.

LE PATRON

Claude Thellier domine le TGV 2014

Pour la deuxième année consécutive, Claude Thellier s'impose et remporte le TGV. Jean Forbin, lui, rate le podium de peu et se classe à la quatrième place.

Avec 61 points, Claude Thellier remporte son deuxième TGV en deux ans. Cela n'aura pas été d'en batailler ferme face à un Francis Rosey et un Jonas Astorga déterminer à le détrôner. Leurs efforts ne suffiront pas, Thellier arrive à Sainte-Anne victorieux. Ce 13ème TGV est résolument celui de la jeunesse. Jonas Astorga en plus de la troisième place rafle aussi le maillot Meilleur Jeune. Juste derrière Jean Forbin, le pétulant équipage de Nou La Osi Unité 111 rassemblant des jeunes de Baie-Mahault et de Morne-à-l'Eau prennent la cinquième place et bouclent ainsi une excellente compétition. L'équipage de Céline Odier sur Ti-Bijou remporte le Maillot de la meilleure équipe féminine et se classe à la 21ème place du général, avec seulement deux places de plus qu'en 2012.

VOUS, ICI ?

Des Grenadiens au TGV

Cette année, les saintoises ont dû pousser leurs rangs pour inclure une goelette Grenadine. Pas réellement de la couleur du sirop mais avec à son bord un équipage heureux et curieux des pratiques maritimes guadeloupéennes.

Le moins que l'on puisse dire de cet équipage de six hommes, c'est que la mer ne leur fait pas peur. La preuve, pas d'avion pour eux, ils sont venus - et sont repartis - à bord de leur goelette de quatre mètres depuis Saint-Georges capitale de Grenade. Cela leur aura pris quatre jours et deux escales. D'abord à Sainte-Lucie, puis à la Dominique pour enfin arriver en Guadeloupe. " Nous avons reçu l'invitation il y a deux mois par Francis Rozet et nous étions ravis, d'en savoir plus sur d'autres pratiques maritimes caribéennes. Avoir la chance de partager cela nous a paru génial " explique le patron de la Goelette. Ce périple, l'équipage composé essentiellement de jeunes l'a vécu comme une véritable aventure dont le TGV constituait le pinacle. " Les jeunes n'avaient jamais fait de voyage d'île en île et ils ont été tout de suite enchantés. Quant à la course, on ne s'imaginait pas qu'elle était aussi relevée. " Malgré beaucoup de bonne volonté, les Grenadiens n'auront pas réussi à s'imposer dans le classement général. Ils finissent 33ème sur 35 équipages. Plusieurs facteurs leur auront fait défaut.

" J'avoue que nous ne sommes pas venus complètement préparés à cette course. D'abord, notre embarcation est très différente de la saintoise. Nous avons aussi eu du mal à appréhender les conditions de navigations ainsi que vos eaux qui peuvent être trompeuses. Ensuite, à Grenade, les courses s'étalent sur une journée. Il y a du temps pour s'adapter aux conditions. Ici, les courses durent quatre heures au maximum. Il faut être réactif. Il y a beaucoup de régates à Grenade et nous les faisons pratiquement toutes. C'est un sport extrêmement populaire, chaque ville côtière à sa propre compétition, nous vivons vraiment connectés à la mer ". D'ailleurs, le repos sera de courte durée pour le voyage de retour puisque dès la première semaine d'août, ils s'aligneront pour plusieurs compétitions successives où ils essaieront d'appliquer les enseignements

tirés du TGV. " Nous n'oublierons pas ce que nous avons vu ici, cela va nous servir à nous préparer pour revenir mieux équipés pour l'édition 2015. " Pour eux, pas question se contenter d'une course. Autant le niveau sportif que l'accueil à terre semble avoir marqué l'équipage grenadien qui tient à revenir s'exprimer aux côtés des patrons guadeloupéens.

TGV 2014

Les coulisses d'un boycott

Le TGV a pâti cette année d'une mauvaise publicité. En plus d'avoir dû faire face à des conditions climatiques difficiles, la course s'est retrouvée au cœur d'une vive polémique, et a dû faire face aux bouderies de certains médias.

Le TGV n'a pas eu le vent en poupe. À l'arrivée de la course, Georges Santalikan, président du comité guadeloupéen de voile traditionnelle (CGVT), en convenait. La faute à l'actualité, selon lui. À la Coupe du Monde. Et même au chikungunya. Les Guadeloupéens s'y seraient moins intéressés. Comme ça, simplement. Peut-être, que la raison est ailleurs : la polémique sous-jacente à la couverture médiatique de l'événement n'est pas tout-à-fait étrangère à ce succès mitigé.

Alors que les années précédentes, le tour jouissait d'une importante couverture médiatique, cette année, certains médias ont boycotté la course. En 2013, la chaîne de télévision Guadeloupe 1ère a consacré un sujet quotidien au tour, diffusant au minimum 30 secondes d'images, et un article par étape sur le site internet de la chaîne. Cette année, le TGV semble être passé à la trappe, puisqu'aucun sujet télévisé ne lui a été consacré au JT. De la même manière, l'an passé, France-Antilles a publié un minimum d'un article par jour sur le TGV. Cette année, la course a été traitée à travers un article sous la forme d'un billet d'humeur où vengeresse la rédaction explique les raisons de ce silence : " *Ce n'est pas un choix éditorial mais un choix imposé par les organisateurs qui nous demandent de signer une convention inique par laquelle ils instituent un ordre de journalistes de première et deuxième zones et dictent aux médias des obligations inacceptables qui ne sont pas conformes à l'exercice de*

notre profession [...]"

À travers cette phrase, le quotidien fait référence à l'usage instauré par l'organisation du tour, qui accorde des " *accréditations de catégorie 1 ou 2* ". Ce qui est différent de " *journalistes de première ou deuxième zone* ", comme l'écrit le quotidien.

Espace publicitaire contre couverture totale

En réalité, les médias boudeurs ont refusé la convention qui prévoyait en retour d'une possibilité de couverture totale et de moyens mis à disposition par l'organisateur (bateau et hélicoptère) d'accorder des espaces publicitaires au TGV. Les médias disposant d'une accréditation de seconde catégorie ont eu la possibilité de couvrir le tour, mais devaient mettre en œuvre leurs propres moyens pour ce faire et de surcroît, dans l'espace réservé à la presse ils devaient laisser la priorité aux médias qui ont signé ladite convention. En d'autres termes, l'organisation a proposé aux médias des facilités de couverture, en contrepartie de publicités dans leurs journaux. Un échange de bon procédé habituel lors d'événements sportifs, où les droits d'images se monnaient parfois à prix d'or.

DES CENTAINES DE MILLIONS

Droits de retransmission des événements sportifs : un véritable business

Tout comme le TGV, le Tour cycliste international de Guadeloupe, le Championnat de France de football à une autre échelle et bien d'autres grands événements sportifs locaux à internationaux font l'objet d'une couverture médiatique. Particulièrement appréciées du grand public, ces grandes rencontres engrangent bien souvent des sommes considérables.

Pour tirer le maximum de profit de leurs événements, les organisateurs vendent aux médias des droits d'auteur et droits connexes, relatifs aux organismes de radiodiffusion. Aujourd'hui, la vente de ces droits constitue la majeure source de recette des organisations sportives. Pour obtenir l'exclusivité d'un match de football, d'un tournoi de tennis ou d'une course cycliste, les médias sont prêts à y mettre le prix.

Pour posséder les droits du Championnat de France de Ligue 1, le groupe Canal + verse chaque année 600 000 000 € à la Ligue de Football Professionnelle. De la même manière, la chaîne cryptée a obtenu les droits de diffusion du top 14 de rugby pour les cinq prochaines saisons pour un montant de 355 000 000 €.

Chaque année, France Télévisions s'offre les droits du Tour de France pour la somme de 24 000 000 €, et participe ainsi à 60 % des recettes du Tour, radiodiffusé dans plus de 180 pays.

Chaque radiodiffuseur ayant obtenu une exclusivité est ensuite en mesure de vendre des images à d'autres médias, et ainsi de percevoir des redevances importantes. Les événements sportifs sont donc aujourd'hui une véritable source de revenu pour les chaînes de télévision, radio et journaux, qui sont parvenus à transformer ces informations en un business particulièrement rentable.

TGVT/MEDIA

Droit à l'information ou gros sous ?

Les rapports entre les médias et les d'événements sportifs ne se limitent pas, contrairement à ce qu'on pourrait croire à l'information. C'est souvent aussi une affaire de gros sous. Le conflit qui a opposé l'organisateur du TGVT à certains médias en est une petite illustration.

Plus l'événement attire du public et plus le magot est substantiel. Il en va ainsi du football professionnel dont le summum est atteint tous les quatre ans avec l'organisation de la Coupe du monde de la FIFA. Le tour de France, les jeux Olympiques, les tournois de tennis, le championnat de basket-ball aux États-Unis, sont les autres disciplines sportives qui génèrent des revenus substantiels. À l'échelle de la Guadeloupe, il n'y a pas d'équivalent. Toutefois, deux événements sportifs majeurs drainent du monde et connaissent un succès conséquent. C'est le Tour cycliste de Guadeloupe et la Route du rhum. Aucun média ne veut rater ces deux grandes manifestations. La promesse d'audience est trop forte pour se le permettre. Dans ce cas de figure, l'organisateur a quelques atouts en main

pour négocier. Il ne peut signer d'exclusivité avec un média. Cela ferait un tollé comme ce fut le cas une fois où un membre de l'organisation du Tour cycliste avait signé un contrat d'exclusivité avec la chaîne publique de télévision. Ce contrat avait été dénoncé par le président du comité cycliste de l'époque Victor Vénutolo, qui n'entendait pas respecter cette exclusivité.

La télévision publique avait boycotté les premières étapes du tour montrant par là même qu'elle tenait à son exclusivité. Par la suite, un accord avait été trouvé et les choses étaient rentrées dans l'ordre. Un autre conflit avait opposé France Antilles et le comité cycliste. Le quotidien avait pris l'habitude à la période du Tour de sortir un supplément Tour de Guadeloupe dans lequel il vendait de la publicité. Plusieurs marques achetaient ces espaces y compris les marques concurrentes aux sponsors du Tour. Le comité a estimé que France Antilles utilisait sa marque indûment et entamé un procès. Les rapports furent un temps tendus entre le comité cycliste et les dirigeants de France Antilles. Finalement un accord amiable fut trouvé, le procès abandonné. France Antilles en association avec la Française des jeux avait accepté de sponsoriser, donc de payer, sur plusieurs années des étapes du tour.

Tout est rapport de force

Ces deux exemples indiquent plusieurs choses. D'abord, l'organisateur d'un événement en demeure le propriétaire. À ce titre, il peut passer des conventions avec les médias qu'il choisit. Les organisateurs des grands événements font d'ailleurs payer les exclusivités, les droits de retransmission en direct etc. Ensuite peu codifiées en Guadeloupe, toutes ces règles sont souvent battues en brèche. On fonctionne à l'usage. Enfin, indéniablement, les médias tirent profit des événements forts. L'audience, cela aide à la vente des espaces publicitaires. En cette occasion, pour le TGVT 2014 France Antilles, Guadeloupe 1ère et RCI ont estimé que l'organisateur devait payer son espace publicitaire. C'est leur droit. L'organisateur a estimé à son tour qu'il réduisait le droit à l'information à sa plus simple expression. C'est aussi son droit. Et il n'y a pas à pousser des cris d'orfraie. Toutefois, il est clair que les relations qui s'établissent entre l'organisateur et les médias dépendent du rapport de force qui peut s'établir entre eux. Rapport de force qui dépend à son tour de la notoriété

et de l'impact de la manifestation mais aussi du poids du média. France Antilles et Guadeloupe 1ère ont estimé que le TGVt était encore trop tendre pour exiger quoique ce soit. Mais qui sait ? Petit poisson peut devenir grand.

LA VOILE, LA MER, LE TGVt

Un formidable vecteur de lien social

Insérer les jeunes en difficulté par le biais du sport : tel est l'objectif de Franck Phazian, président de l'association jsc-inser. Pour la troisième année consécutive, les jeunes de l'association ont participé au TGVt, et se sont hissés à la sixième et septième place du classement général.

C'est en 2012 que le premier projet de réinsertion par la voile voit le jour, sous l'impulsion de Franck Phazian. Pour sortir les jeunes de leur condition, le président de l'association a l'idée de les faire participer au TGVt. Ils sont alors sept, âgés de 18 à 27 ans. Ils n'ont ni travail, ni formation ; parfois même, pas de toit. La plupart n'a aucune base de nautisme, n'a jamais navigué. Qu'importe, ils apprendront. Pendant un mois et demi, les jeunes sont envoyés aux Saintes, avec pour projet la remise en état d'un bateau traditionnel. Ils sont logés par l'union nationale des centres sportifs en plein air (UCPA) entourés de Français de l'Hexagone. " *Le but était de les arracher de leur milieu, de les plonger dans un univers qu'ils ne connaissaient pas* " explique Franck Phazian. Très rapidement, les hommes s'intègrent et créent d'importants liens avec l'équipe encadrante, mais également entre eux. " *Ils ont vite compris qu'ensemble, tout était possible. Et que le groupe était plus fort que l'individu unique. En mer, tu n'as d'autre choix que de compter sur les autres.* " Après quelques semaines, le bateau reprend vie. Les jeunes participent aux épreuves de sélection du TGVt, puis à la course. L'expérience est une réussite, puisqu'elle permet à l'ensemble des participants de retrouver travail ou formation. " *Certains ont été embauchés par l'UCPA, puis envoyés à Lyon pour travailler. D'autres ont continué dans le nautisme, dans la voile. Grâce au TGVt, les jeunes ont réappris le goût de l'effort et de la réussite.* "

De vrais matelots

L'année suivante, même lieu, même objectif, mêmes protagonistes. Et des petits nouveaux. En 2013 ils ne sont plus 7, mais 11. De nouveau, les jeunes construisent un canot, puis participent à la course. Et de nouveau, au sortir de l'étape, l'expérience se solde d'un franc succès. Six d'entre eux sont embauchés par la collectivité, trois par l'association de Franck Phazian, les deux derniers se plongent dans leurs projets personnels. *" Un des jeunes hésitait à s'engager dans l'armée avant de participer. Il en avait envie mais manquait de motivation. Le projet lui a redonné confiance en lui, il est désormais militaire de carrière. "*

Cette année, les jeunes de l'association constituaient les équipages Nou la osi 1 et Nou la osi 2. Grâce à une détermination sans faille, ils sont arrivés dans le top 10 de la compétition. En 2015, Franck Phazian espère bien renouveler l'expérience, et intégrer une équipe féminine. *" Grâce au TGVT, ces jeunes ne sont plus perçus comme des délinquants, des parias, des repris de justice. Ils sont vus autrement, on reconnaît en eux de vrais matelots. "*